

Image not found or type unknown



Peut il me licencier ou pas pour ca ?

Par **berberdavid**, le **14/03/2014** à **14:55**

Bonjour,
lors d'un chantier ou il y avait un nombre d'heure on n'a utilisé plus d'heure donc mon employeur a perdu de l'argent
il me laisse une dernière chance sur un autre chantier seul encore une fois de plus
a-t-il le droit de me licencier pour ça ?
Merci de votre réponse
Cordialement

Par **P.M.**, le **14/03/2014** à **16:39**

Bonjour,
L'employeur a toujours le droit de procéder à un licenciement, ensuite il s'agit de savoir s'il est abusif en fonction du motif invoqué....